Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE
Projet de marché n° 26-024

A ☐ Travaux B ☐ Fournitures C ☒ Services

Identification de l'organisme qui passe le marché :

MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS
DIRECTION D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE CAYENNE
Quartier de La Madeleine
CS 56019
97 306 Cayenne Cedex

Téléphone : 05 94 39 56 76 / 56 35 (renseignements administratifs)
Courriel : did-cayenne-divadm.ach.fct@intradef.gouv.fr (renseignements administratifs)

Le marché est-il couvert par l'accord sur les marchés publics : non.

Procédure : Procédure en appel d'offres ouvert en application des articles R2124-1 et 2, R2161-2 A 5, R2162-1 à 14 du code de la commande publique.
L'avis implique un marché public.

Représentant du pouvoir adjudicateur : le directeur d'infrastructure de la défense de Cayenne.

Principale activité du pouvoir adjudicateur : Armées, travaux immobiliers.

Objet du marché : Guyane (973) – FAG – Accord-cadre mixte pour la maintenance préventive et corrective des groupes électrogènes de production des forces armées en Guyane assurant le maintien en condition opérationnelle des FAG sans branchement EDF-SEI

Lieu d'exécution des travaux : GUYANE (973)

Nomenclature CPV :

- 50532300-6 Services de réparation et d'entretien de générateurs.
- 31160000-5 Pièces pour moteurs, générateurs et transformateurs électriques
- 51111000-3 Services d'installation de moteurs électriques, de générateurs et de transformateurs - pour l'acquisition d'un GE

Caractéristiques principales des prestations :
Le présent accord-cadre a pour objectif le maintien en condition opérationnelle de la fourniture électrique des emprises sans raccordement au réseau EDF SEI.

Délai d'exécution des prestations :
L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification jusqu'à la date anniversaire.
L'accord-cadre est à reconduction tacite chaque année à sa date anniversaire, sa durée totale ne pouvant excéder QUATRE (4) ans.
Les prestations correctives débuteront à la notification de l'accord-cadre sauf si la PSE1 est retenue, les prestations débuteront en même temps que la maintenance préventive.
Les prestations de maintenance préventive débuteront au 1er janvier 2027 ou la date de notification si postérieure.
Les bons de commande et marchés subséquents pourront s'exécuter jusqu'à 6 (six) mois au-delà de la durée de validité de l'accord-cadre.
Des ordres de services d'intention de commande seront émis pour la maintenance corrective (commande urgente et non urgente) qui seront régularisés ensuite par un bon de commande trimestriel.

La durée d'exécution des prestations des bons de commande sera indiquée soit sur le bon de commande CHORUS soit sur l'OS d'intention de commande

Variantes : les variantes ne sont pas autorisées.

Prestations supplémentaires éventuelles : voir art 15 du CCTP

- **PSE 1** : garantie totale pièce et main d'œuvre en maintenance corrective et préventive de niveau 1 à 5 avec visite 250 H ou mensuelle à l'Ile Saint JOSEPH aux îles du Salut à la BNdDC de Rémire-Montjoly et au CEFE à Régina ou de 250 H ou trimestrielle (tous les 90 jours) au Camp MARIC à CAMOPI (3ième REI)
- **PSE 2** : déplacement sur site tous les 10 jours et présence pdt 2 jours hors déplacement de l'équipe et franchise de pièce de 500 euros

L'offre retenue sera soit sans PSE soit avec PSE1 soit avec PSE2.

Les candidats doivent obligatoirement répondre à la solution de base et aux deux PSE.

Allotissement du marché : sans. L'implantation géographique (sites isolés accessibles que par voies navigables ou voies aérienne pour 50% du marché), ne permet pas d'allotir le présent marché.

Critères utilisés pour l'attribution du marché :
Le jugement de l'offre économiquement la plus avantageuse sera effectuée selon les critères pondérés suivants pour l'ensemble des lots :

- le prix : 40 points ;
- la valeur technique : 60 points.

Les critères suivants seront retenus pour le jugement des offres.

Critères de jugement des propositions		**points**
Critère prix	Prix forfaitaire de maintenance préventive	25
	Prix unitaires de maintenance corrective	15
Valeur technique	Mémoire technique	60

Renseignements d'ordre juridique :

Le marché sera attribué soit à une entreprise, soit à un groupement d'entreprises.

Les offres seront rédigées uniquement en langue française et en euros.

Conditions de participation :

Les candidats fourniront les documents suivants : voir le règlement de consultation.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les prestations sont effectuées à prix forfaitaires pour la maintenance préventive et à prix unitaires pour la maintenance corrective. Ces prix sont révisables.
Les marchés subséquents pourront être à prix unitaires et à prix forfaitaires.
Les prestations seront payées sur présentation de factures.
Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires de l'Etat, ministère des Armées et des Anciens combattants.

Lieu où l'on peut retirer ou demander les documents :

Par voie électronique sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE.) à l'adresse suivante :
www.marches-publics.gouv.fr

Les questions techniques doivent être posées par l'intermédiaire de la PLACE.

Visite des lieux : La visite est facultative mais peut être intéressante pour postuler à cette consultation (condition d'accès du personnel et des véhicules, sites éloignés, matériels à utiliser, etc…).

Sites	Responsable	Téléphone	Courriel
DID de KOUROU ST Joseph, Camp Maric et CEFE	Chef d'antenne : ADC CHUARD Rémi	06 94 26 76 65	remi.chuard@intradef.gouv.fr
	Responsable du corps d'état : Michaël DELASAUX	06 94 23 41 52	michael.delasaux@intradef.gouv.fr
DID de MATOURY BNDDC	Chef d'antenne : ADJ FRANCINI Théo	06 94 20 31 64	theo.francini@intradef.gouv.fr
	Responsable du corps d'état Fabien CALDIERON	06 94 40 39 58	fabien.caldieron@intradef.gouv.fr

Mettre en copie systématiquement les responsables du corps d'état lors d'une demande de rendez-vous.

Les attestations de visite des lieux leur seront délivrées, signées d'un représentant du service. Elles seront jointes à l'offre, le cas échéant.

Date limite de remise des offres : Le 02/11/2026 à 12h00 (heure locale).

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres

Instance de recours :

Tribunal administratif de Cayenne 7, rue Victor Schœlcher, 97300 Cayenne, tél. : 05-94-25-49-70
Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr, ou : https://citoyens.telerecours.fr

Médiation :

COMITE CONSULTATIF DE RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES
En application de l'article R 2197-1 à 25, en cas de différend concernant l'exécution des contrats publics, les acheteurs et les titulaires peuvent recourir au médiateur des entreprises ou aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics dans des conditions fixées par décret.
Les comités consultatifs de règlement amiable ont pour missions de rechercher des éléments de droit ou de fait en vue d'une solution amiable et équitable.
Le médiateur des entreprises agit comme tierce partie, sans pouvoir décisionnel, afin d'aider les parties, qui en ont exprimé la volonté, à trouver une solution mutuellement acceptable à leur différend.
La saisine du médiateur des entreprises ou d'un comité consultatif de règlement amiable interrompt le cours des différentes prescriptions et les délais de recours contentieux jusqu'à la notification du constat de clôture de la médiation ou la notification de la décision prise par l'acheteur sur l'avis du comité.
Le mode de saisine, la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement des comités consultatifs sont fixés par décret.
Les coordonnées du service de médiation sont :

- minarm.mediateur-entreprises.fct@intradef.gouv.fr **;**
- ou **09-88-68-19-25** et **06-07-48-31-44.**

Date d'envoi à la publication :

Bon pour insertion

Cet avis fait l'objet d'une annonce dans les supports publicitaires suivants :
☒ JOUE ☒ BOAMP ☒ PLACE

Dressée par le Ministère des Armées et des Anciens combattants, à Cayenne le

L'ingénieur en chef de 1re classe Emmanuel RICHARD
Directeur d'infrastructure de la défense de Cayenne

Emmanuel RICHARD
Signature numérique de Emmanuel RICHARD
Date : 2026.09.28 14:10:10 -03'00'